

Secrétariat Général Pôle des Relations et Ressources Humaines Direction de l'Appui aux Ressources Humaines

			•			
Α	N	Ν	ΙE	Ε	:	

PARTICIPATION AUX VOYAGES A L'ÉTRANGER ORGANISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DURANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR				
	Mél:				
DARH1	N° INSEE + Clé : Nom de naissance – Prénom :				
Bureau de l'action sociale					
POUR LA GIRONDE :	Nom d'usage : Date de naissance :// Adresse personnelle :/				
Affaire suivie par : Estelle MAISSE Fél : 05 57 57 38 00 (poste 44 48)					
1él : estelle.maisse@ac-bordeaux.fr	Adiesse person	<u></u>			
POUR LES AUTRES DEPARTEMENTS :					
Affaire suivie par :	Téléphone :				
1arc RICHARDEAU Fél : 05 57 57 38 00 (poste 44 78)	Portable:				
1él : marc.richardeau@ac-bordeaux.fr	Situation de fam	Situation de famille (cocher la case correspondante):			
5 rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499 33060 Bordeaux Cedex	□ Célibataire □ Séparé(e)	` '	☐ Pacs - Union libre☐ Veuf(ve)		
	Fonction:				
	Etablissement d'exercice :				
	Adresse:				
	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONJOINT				
	Nom – Prénom :				
	Profession:				
	Lieu d'exercice	:			
	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS				

Enfa	ant(s)	Date de	Âge
Nom	Prénom	naissance	

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

A chaque début d'année civile ☐ 1 relevé d'identité bancaire ou postal dont les coordonnées sont identiques à celles qui figurent sur votre bulletin de salaire ☐ 1 photocopie très lisible du dernier bulletin de salaire en votre possession ☐ Pour les non titulaires 1 photocopie du ou des contrats de travail pour l'année considérée ☐ 1 photocopie du livret de famille dans son intégralité ☐ 1 photocopie de l'avertissement d'impôt reçu au cours de l'année précédant la demande ☐ 1 attestation de l'employeur du conjoint certifiant le non versement d'une subvention analogue ☐ L'attestation sur l'honneur jointe à ce dossier, à compléter ci-dessous par le conjoint s'il est demandeur d'emploi ou travailleur indépendant ☐ 1 attestation de la CAF certifiant que vous n'avez pas droit à l'aide aux vacances ou précisant le montant de cette aide Pour le(s) voyage(s) à l'étranger organisé(s) par l'Etablissement scolaire ☐ 1 certificat de séjour de l'enfant établi par le Chef d'établissement, avec dates précises, lieu du séjour et indication du prix payé par la famille (voyage organisé sous la responsabilité du chef d'établissement) ATTESTATION SUR L'HONNEUR Je soussigné(e).....certifie sur l'honneur que je ne perçois aucune subvention de même nature d'une autre administration ou d'un autre organisme. Fait à le Signature

I - BÉNÉFICIAIRES (rétribués sur le budget de l'Etat)

- Fonctionnaires stagiaires ou titulaires, en activité, rémunérés sur le budget de l'Etat
- Contractuels bénéficiaires de contrat conclus pour une durée égale ou supérieure à 10 mois
- Auxiliaires et contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat et ayant une période d'activité égale ou supérieure à 6 mois consécutifs
- Assistants d'éducation (AED) et accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)
- Fonctionnaires retraités
- Ayant-droit (veufs ou veuves non remariés titulaires d'une pension de réversion, tuteur d'orphelins d'un agent de l'Education Nationale)

II - PRISE EN COMPTE DES RESSOURCES DE LA FAMILLE

Quotient familial annuel plafonné à 8 875 € Mode de calcul

Ce quotient familial s'obtient en divisant le revenu brut global, tel qu'il est porté sur l'avertissement fiscal annuel d'impôt sur le revenu reçu au cours de l'année précédant la demande de prestation, par le nombre de parts fiscales indiqué sur cet avertissement.

N.B : en cas de cohabitation maritale, il est fait masse des ressources des 2 concubins en additionnant leurs revenus bruts globaux et les parts fiscales sont calculées comme pour un couple marié.

III - MONTANT ET FORME DE L'AIDE

Quotient familial ≤ 6 500 €
Quotient familial entre 6 500,01 et 7 625 €
Quotient familial entre 7 625,01 et 8 875 €
85 % du reste à charge
30 % du reste à charge
30 % du reste à charge

Aide maximum versée : 610 € par famille et par an

IV - RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

Coller ici, de façon détachable, le RIB ou le RIP						